

Mme PETETIN Brigitte
10 rue du Lt Le Coz
94550 Chevilly-Larue

Mme le Docteur Hébert
Médecin de PMI du Territoire 6
16/18 Avenue Gambetta
94600 Choisy le Roi

Chevilly-Larue le 31 mars 2014

Madame le Docteur Hébert,

La CSAFAM a été sollicitée par plusieurs Assistantes Maternelles concernant leur arrêt de travail d'une à deux semaines.

La puéricultrice du secteur, leur demande d'envoyer une photocopie de l'arrêt de travail ainsi qu'une attestation du médecin notifiant que l'assistante maternelle est apte à reprendre le travail.

Nous aimerions savoir sur quel texte est fondée cette demande.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer Madame le Docteur mes salutations distinguées

PETETIN Brigitte
Pour le bureau de la CSAFAM Nationale

Copie envoyée à Madame le Docteur Lehericey